



Lucé le 15 Mai 2018

CONVOCATION

L'Assemblée Extraordinaire des Clubs du District d'Eure et Loir de football se tiendra le :

LUNDI 4 JUIN 2018 à la salle Soutine de LEVES

(41 rue de la Chacatière, 28300 Lèves)

Ordre du jour

- 18h45 Vérification des pouvoirs (licence obligatoire papier ou Footcompagnon)
Paraphe de l'état des présences
Distribution des cartons de vote et bulletins
- 19h30 Ouverture de l'Assemblée Générale
Allocution du Maire de Lèves et du président du club
Remise d'un souvenir du District à Mr le Maire et au Président du club de Lèves.
Accueil et présentation des personnalités locales
- 19h40 Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
Allocution du Président du District

Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée générale du 30 septembre 2017 à BROU paru le 03 novembre 2017 sur le site du District
Exposé de la Présidente de la commission de surveillance des opérations électorales sur la procédure de vote. (2 urnes, enveloppe avec les bulletins)
Nomination des responsables et assesseurs des bureaux de vote et dépouillement
Présentation du candidat Délégué représentant le DELF aux AG de Ligue
Vote
Annonce du résultat du vote.
- 19h45 Ouverture de l'Assemblée Extraordinaire
Exposé et vote des propositions de modifications des règlements des diverses Coupes organisées par le District :
Coupes U15, U18, Coupes d'Eure et Loir séniors, de District séniors, des Réserves, des Vétérans
Proposition de Modification du Règlement des compétitions Vétérans
Proposition de Règlement pour le Criterium Séniors Loisir à 8

- 20h35 Présentation et vote du Budget Prévisionnel 2018/2019
Cotisation acquisition du District
Indemnisation des arbitres par le District
- 20h40 Vœux émis par les clubs
- Fermeture de l'Assemblée extraordinaire
- 20h50 Intervention de Matthieu ROBERT Chef de Projets Actions Citoyennes et Sociales de la FFF
sur « les Incivilités »
Intervention d'un Technicien sur la création de championnats Futsal
- 21h15 Intervention des personnalités présentes
Clôture de l'Assemblée
- 21h30 Pot de l'amitié

Le Président
Patrick TROYSI